Élisabeth Crouzet-Pavan La pensée médiévale sur la mobilité sociale. XII^e-XIV^e siècle

[A stampa in *La mobiltà sociale alla fine del medioevo*, a cura di Sandro Carocci, Rome, École française de Rome, 2010, pp. 69-96 © dell'autrice e dell'editore - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali", www.retimedievali.it].

ÉLISABETH CROUZET-PAVAN

LA PENSÉE MÉDIÉVALE SUR LA MOBILITÉ SOCIALE

XII^e-XIV^e SIÈCLE

Une citation vénitienne ouvre cette réflexion*. Je l'emprunte à Martino da Canale et à sa chronique en langue française composée dans le dernier tiers du XIII^e siècle. Faenza est assiégée par Frédéric II et Da Canale écrit : la cité fut défendue avec vaillance par un podestat vénitien, «Mesire Michel Morosini, estrait de haut lignage»¹. Notre chroniqueur, tout au long de son texte, ne fait pas que distinguer entre la «nobilités» et le «peuple» mais ses modes de désignation s'adaptent afin d'identifier les hommes ou les familles en situation de supériorité sociale : nobles de «haut lignange» ou «preudomes dou peuple». À cette première citation, accolons le portrait que dressent la *Chronique artésienne* et les *Annales gantoises* de l'un des leaders de la révolte de Bruges au tournant des XIIIe et XIVe siècles, Pierre de Coninck : «petit de corps et de pauvre lignage [...] il avait tant de paroles et savait si bien parler que c'était une fine merveille. Et que pour cela, les tisserands, les foulons et les tondeurs [...] l'aimaient tant »². Les exemples pourraient être multipliés. Tous, ils établiraient une même évidence. Un discours social est produit par les sources. Il vise à distinguer les personnes et les groupes selon leur statut juridique mais il propose aussi une typologie sociale, dont le vocabulaire est plus ou moins affiné selon les types de sources et leur objet. Ce discours prouve l'existence d'une hiérarchie complexe et le répertoire des épithètes d'honneur, dont la diversification croît encore au cours du XIVe siècle, et dans lequel puisent avec une grande maîtrise les notaires, quand ils rédigent par exemple les dépositions des témoins dans des affaires au criminel ou

^{*} D. Boutet, C. Dauphant, Th. Dutour, E. Lecuppre-Desjardin, X. Hélary F. Lachaud, A.-L. Lallouette, J.-C. Maire Vigueur, J. Verger m'ont suggéré des lectures : qu'ils soient remerciés.

¹ M. da Canal, *Les Estoires de Venise*, dans A. Limentani (éd.), *Cronaca veneziana in lingua francese dalle origini al 1275*, Florence, 1972, p. 98.

² E. Lecuppre-Desjardin, Les révoltes populaires et leur meneur dans l'Europe du Nord à la fin du Moyen Âge, article à paraître.

au civil, révèle, au moins pour les élites, de subtiles gradations dans la supériorité sociale³. Dans l'Italie des XIII^e et XIV^e siècle, le *magnificus vir* est différencié du *nobilis vir*⁴. Dans la France du XIV^e siècle, les «principaux», les «honorables et discrètes personnes» se situent au plus haut degré de la notabilité urbaine. L'estime sociale est donc distribuée avec une maîtrise généralement sans faille⁵.

D'où ce premier élément de réflexion. Le monde social, pour compliqué et mobile qu'il puisse être, est lisible par les contemporains. Les éléments constitutifs de l'identité sociale sont connus et mentionnés quand l'individu ou les groupes sont nommés. Et ce nominalisme à la précision et à la richesse lexicologiques graduellement plus grandes paraît déjà en lui-même riche de sens. Mais il est un deuxième enseignement qu'éclaire la fréquentation des sources, actes notariés ou textes des chroniqueurs et des mémorialistes. Ces éléments de l'identité sociale ne sont pas tous stables⁶. Les conditions bougent, l'état économique ne coïncide pas forcément avec le statut juridique, la position de pouvoir ou l'état ne découle pas fatalement de l'éclat de la naissance, la fortune n'est pas toujours synonyme de valeur sociale. Tous ceux qui écrivent durant la séquence examinée le savent. Ainsi les chroniqueurs qui commentent l'épidémie de mouvements sociaux qui touchent, à partir de la deuxième moitié du XIIIe siècle, les villes drapantes de l'Europe du Nord. Ils ne relatent pas seulement l'opposition entre les «boins de la ville» et le «commun». Ils disent que les positions bougent, que des notabilités nouvelles s'affirment alors que des déclins se consomment et souvent la crainte se manifeste, si ce n'est la condamnation, face au «menu», au «commun», à la «merdaille», qui, un temps, gagne une

³ Voir ici pour l'exemple français : T. Dutour, *Une société de l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen* Âge, Paris, 1998; Id., *Se situer socialement dans la société urbaine. Le cas des Dijonnais à la fin du Moyen* Âge, in J. Pontet (éd.), À la recherche de la considération sociale, Bordeaux, 1999, p. 143-158; Id., *Désigner les notables. Le vocabulaire de la notabilité à la fin du Moyen* Âge (XIV^e-XV^e siècle) dans l'espace francophone, dans L. Jean-Marie (éd.), La notabilite urbaine X^e-XVIII^e siècle, Caen, 2007, p. 109-124.

⁴ Les exemples sont nombreux. Je me contenterai de citer pour Venise les dépositions testimoniales, présentes par exemple dans les archives des Signori di Notte al Criminal, ou pour Rome et la famille Orsini : F. Allegrezza, Organizzazione del potere e dinamiche familiari : gli Orsini dal Duecento agli inizi del Quattrocento, Rome, 1998, p. 98.

⁵ T. Dutour, *Désigner les notables*... cit.

⁶ Il ne s'agit pas ici bien sûr de commenter la déclinaison d'identité, la façon dont les individus s'identifient eux-mêmes. Cette présentation mettait au contraire d'abord en avant des éléments stables puisque le prénom distingue les hommes et les femmes et que la filiation pour les hommes et pour les femmes, tant qu'elles ne sont pas mariées ou veuves, est ensuite dans bien des cas indiquée, avant les mentions du domicile et de l'activité pour les hommes.

nouvelle importance et considération⁷. Les rédacteurs des coutumes se plaisent à réfléchir sur ces différents cas, à l'exemple de Philippe de Beaumanoir analysant la question de la transmission des statuts servile et nobiliaire ou la manière dont sont vus les gens des villes8. Mais, et il ne s'agit plus ici d'ensembles ou de sous-ensembles sociaux, à l'échelle individuelle, les mêmes représentations peuvent être attestées. Que nous révèlent, souvent de manière implicite, les clauses mondaines des testaments si ce n'est la même conviction qu'il existe une mobilité des choses d'ici-bas, fortunes et conditions? L'espoir d'un futur meilleur légitime qu'un legs finance les études d'un parent pauvre et son séjour dans une Université plus ou moins proche⁹. Il est alors reconnu que les savoirs façonnent une compétence susceptible de remettre du jeu dans la mécanique sociale. À moins, et c'est un autre pari sur l'avenir, que le légataire ne soit, par les études, chargé de diversifier les activités et les revenus de la famille, de permettre cette autre forme de mobilité qu'est la résistance au déclassement par l'adoption de pratiques nouvelles. Une crainte se fait jour au contraire lorsque le testateur prévoit des clauses de sauvegarde destinées à prévenir, au moins pour le patrimoine immobilier, les accidents biologiques et économiques et à garantir, pour la communauté familiale, une continuité¹⁰.

En somme, toutes ces notations qui, peu ou prou, dévoilent une attention à l'ascension, à la descension ou à la «mobilité immobile»¹¹. nous prouvent que, même si le concept n'avait pas encore été fabriqué par la sociologie, la société médiévale avait une claire perception de la mobilité sociale, des mutations de l'ensemble du

⁷ M. Boone, Urban Space and Political Conflict in Late Medieval Flanders, dans Journal of Interdisciplinary History, XXXII, 4, Spring 2002, p. 621-640; et tout particulièrement Id., «Les anciennes démocraties des Pays-Bas»? Les corporations flamandes au bas Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles): intérêts économiques, enjeux politiques et identités urbaines, dans Tra economia e politica: le Corporazioni nell'Europa medievale, Pistoia, 2007, p. 187-228.

⁸ Ph. de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, A. Samon (éd.), 1899-1900, II, t. 2, articles 1434, 1451, 1516.

⁹ Je n'évoque pas ici les «pauperes scholares», notion dont J. Verger a bien montré qu'elle était très ambiguë : J. Verger, *Les études, facteur de mobilité sociale en Europe à la fin du Moyen Âge*, dans R. C. Schwinges et Ch. Hesse-P. Moraw (éd.), *Europa im späten Mittelalter. Politik. Gesellschaft. Kultur*, Munich, 2006, p. 559-567, mais certains testaments prévoyant de tels legs pour un membre du lignage : E. Crouzet-Pavan, «*Sopra le acque salse*». *Espaces, pouvoir et société à Venise à la fin du Moyen Âge*, II, Rome, 1992 (*Collection de l'École française de Rome*, 156), t. 1, p. 410.

¹⁰ E. Crouzet-Pavan, Entre nécessités économiques et logiques anthropologiques: le marché immobilier vénitien, Colloque d'Estella, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Mercado immobiliario y paisajes urbanos en el Occidente Europeo (siglos XI-XV), Pampelune, 2007, p. 269-300.

¹¹ J'emprunte cette expression à J. Verger, Les études, ... cit.

corps social autant que de la labilité de ses diverses composantes. Simplement, les sources sont plus ou moins bavardes et aux vibrations ténues des actes notariés qui condamnent, pour prendre sens, à la monographie, s'oppose la plus grande prolixité des sources littéraires.

Ces dernières seront donc privilégiées, sans toutefois constituer un support exclusif. Une considération de méthode s'impose alors. Je n'entends bien sûr pas voir dans ces sources une expression des codes sociaux. Ces sources sont plutôt à interpréter à la fois comme une image signifiante de la réalité et un agent de l'imaginaire sociétal. Le discours qu'elles mettent en œuvre, comme les autres systèmes de signes, est une construction collective à laquelle il faut appliquer une lecture anthropologique. On considérera, selon les fécondes réflexions de S. Greenblatt¹², que la société exprime puissamment sa présence dans ce monde des romans, des fabliaux ou de la poésie satirique mais que ce monde de la littérature a pu symétriquement exercer son influence dans le monde social. Dans ces textes, des systèmes de relations entre les hommes sont représentés. À leur tour, selon une dynamique d'échange, ces représentations influencent la vie en remodelant l'identité de la communauté. Il exista bien sûr un processus de création et d'évolution propre à ces textes qui exerça ses conséquences sur leur histoire interne. Il exista bien sûr des filiations entre les auteurs. Il peut donc y avoir un intérêt - voire une nécessité - à étudier le processus de développement propre à ces différents genres littéraires. Mais telle n'est pas mon approche. Ces sociétés, groupes et individus, construisaient des représentations d'elles-mêmes qu'il nous est donné d'observer. Ces productions culturelles, nombreuses, diverses et particularisées, constituent un système de communication, éloquent sur sa forme même, éloquent sur les agents historiques qui le fabriquèrent et l'uti-

Ce système sera en premier lieu interrogé pour déterminer quelles furent les constructions imaginaires de la mobilité sociale et la vision de la société qui les sous-tendait. On en viendra ensuite, grâce à un basculement de l'approche, à l'examen des formes de la mobilité sociale telles qu'elles pouvaient être mises en scène, analysées et ressenties. Il sera temps enfin de porter le regard sur les dernières décennies du XIII^e siècle et les premières du siècle suivant pour proposer quelques observations conclusives.

On abordera donc d'abord la société médiévale par l'imaginaire qu'elle institua d'elle-même et qui constituait bien sûr le

¹² S. Greenblatt, *Renaissance Self-fashionning. From More to Shakespeare*, Chicago-Londres, 1973, p. 4-5.

complément nécessaire à son ordre¹³. Jusqu'au lieu commun, dans les répétitions des textes du temps et les commentaires historiographiques qu'ils suscitèrent, cet imaginaire paraît être celui de la stabilité, d'un ordre une fois pour toutes harmonieusement institué. Un texte attendu nourrit cette remarque : le Livre des Manières d'Etienne de Fougères, la première des chansons d'états françaises, sans doute composée entre 1174 et 1178¹⁴. On en connaît le quatrain célèbre qui, à l'intersection des deux parties du poème, consacrées pour chacune d'entre elles, avec une symétrie absolue, à trois états du monde¹⁵, résume l'idéal social de son auteur :

> Li clerc deivent por toz orer, Li chevalier sanz demorer Deivent defendre et ennorer, Et li païsant laborer¹6.

On connaît encore les lectures qui furent faites de ce livre¹⁷. Retenons pour notre propos, moins le classement qu'il adopte et la coupure de classe qui est tracée au sein de la société par les rapports de production, que sa visée politique et morale. Dans cette revue des conditions sociales, après une courte introduction consacrée aux thèmes du péché et de la vanité du monde, les strophes successives énumèrent les péchés commis par chacun des états et définissent, pour chacun d'eux, un statut et des obligations. Aucune trace de mouvement bien sûr dans cette mise en ordre théorique de la société où chacun est admonesté et doit remplir ses devoirs d'état, à sa «manière». Bien au contraire, la soumission est pour les états infé-

¹³ Voir ici C. Castoriadis, L'institution imaginaire de la société, Paris, 1975,

p. 178 s.

¹⁴ E. de Fougères, *Le livre des manières*, R. A. Lodge (éd.), Genèvre, 1979. On lira l'introduction à cette édition pour des précisions sur l'auteur (chapelain du roi Henri II Plantagenet, puis évêque de Rennes), l'œuvre et le milieu dans lequel elle fut composée; voir également G. Duby, Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme, Paris, 1978, p. 337. D. Boutet retient l'année 1178 comme date de la composition: D. Boutet, Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire, Genève, 1992, p. 20; Ch. V. Langlois, La vie en France au Moyen Âge de la fin du XIIe siècle au milieu du XIVe siècle d'après les moralistes du temps, t. 2, Genève reprint 1970 de l'édition de 1926-28, p. 1-26, qui utilise bien sûr l'édition ancienne du texte.

¹⁵ Chaque moitié du poème comprend trois chapitres : les Rois, le Clergé, les Chevaliers dans la première partie, les Paysans, les Bourgois et les Femmes dans la deuxième.

¹⁶ *Ibid.*, vers 673-676.

¹⁷ G. Duby, Les trois ordres... cit.; et D. Boutet qui utilise ce texte pour montrer comment le roi des «specula principis» carolingiens est devenu à la fin du XIIe siècle dans ce texte «un miroir proposé aux autres catégories de la société»: Charlemagne et... cit., p. 20; D. Barthélemy, La Chevalerie. De la Germanie antique à la France du XIIe siècle, Paris, 1997, p. 457.

rieurs prescrite¹⁸: soumission des bourgeois aux autorités temporelles et à l'Église, des bourgeois qui doivent payer la dîme et gagner honnêtement leur vie, sans frauder sur les poids, les mesures, les prix et la qualité des produits et en se gardant de l'usure¹⁹; soumission des paysans car l'énoncé des rigueurs de leur vie, travail et peine «choses costumières» et maigre chère²⁰ – ni vin, ni bon pain – débouche sur un constat sans appel : ils y gagnent des mérites («plus vit de povre vite [...] leialment sa fei aquite»). Parfois en effet, le paysan triche sur la dîme, ou bien il perd patience, il se plaint de Dieu et le querelle parce que sa condition lui inspire des sentiments de révolte. À lui sont néanmoins dévolus, pour soutenir le chevalier et le clerc, le travail et le dénuement qui rachètent ses fautes²¹. Au détour d'un quatrain, le «nous»²² qui parle rappelle qu'Etienne de Fougères se range du côté des dominants, ceux à qui va le prélèvement seigneurial, même s'il critique âprement les chevaliers qui n'accomplissent pas leur fonction protectrice, exploitent et brutalisent. L'œuvre, dans la rigueur de sa structure, et la symétrie de sa composition, se veut comme le reflet de cette hiérarchie sociale idéale et le style de la versification – quatrains monorimes de vers octosyllabiques -, par sa concision, tend encore à accentuer la rudesse des admonestations.

De tels textes, à la fois didactiques et satiriques²³, se multiplient ensuite. L'inventaire de leurs caractères, même s'ils sont loin d'être topiques, ne sera pas mené ici. Qu'il suffise de citer Guillaume, l'auteur du *Besant de Dieu*, énumérant les défauts et les vices de son siècle, et nous sommes dans le premier tiers du XIII^e siècle²⁴. À nouveau, voici des pauvres qui ne satisfont pas de leur sort, qui, traîtres, médisants et pleins d'envie, se lamentent et se plaignent à Dieu. Ils n'acceptent pas leur condition, ils protestent contre cet ordre du monde qui, à leur naissance, les a placés là où ils sont. Difficile de ne pas penser à une reprise des vers d'Etienne de

¹⁸ Mais les chevaliers sont aussi fermement assujettis à l'Église : D. Barthélemy, *La Chevalerie...* cit., p. 459. E. de Fougères, *Le livre...* cit., reprenant la théorie des deux glaives, considère que l'un et l'autre glaive doivent collaborer.

¹⁹ E. de Fougères, *Le livre*... cit., vers 219 à 243.

²⁰ «De bon morsel onque ne taste», *ibid.*, vers 701.

 $^{^{21}\,\}mathrm{eEt}$ quant plus vit de povre vite, de tant a il grainor merite», *ibid.*, vers 705-708.

 $^{^{22}}$ «Ne mengera ja de bon pain nos en avon le meillor grein et le plus bel et le plus sein; la droe remeint au vilain», ibid., vers 689-692.

²³ Satire bien sûr présente dans le texte d'E. de Fougères qu'il s'agisse des vices du clergé ou du comportement de ces chevaliers qui maltraitent et exploitent ceux qu'ils devraient protéger.

²⁴ Ch. V. Langlois, *La vie en France*... cit., t. 2, p. 107-128 et p. 119 particulièrement.

Fougères et de ne pas déceler, sous l'apparence de ce qui est en train de devenir un lieu commun, une même nappe de discours qui court tout au long de la période. L'ordre du monde ne doit pas bouger, tout mouvement est dangereux et un seul devoir incombe à ceux qui se situent au degrés inférieurs de l'édifice social : obtempérer.

Une morale sociale s'exprime et vient s'accrocher à la réflexion politique contemporaine. Une institution imaginaire de la société prend forme qui théorise un idéal de la collaboration et de l'obéissance dont il convient encore de préciser qu'il implique une réciprocité des devoirs entre ces états de la société. On rappellera en effet que l'image organique de l'Etat, représenté comme un corps dont chaque membre a un office à remplir, a été, en 1159, pour la première fois pleinement exposée dans le Policratus de Jean de Salisbury²⁵. La hiérarchie sociale est assimilée aux différentes parties de l'organisme : tête qui assure la prévoyance, cœur dont procèdent les actions, bonnes et mauvaises, yeux, oreilles, langue, mains, flancs, ventre et intestins qui peuvent menacer de ruiner le corps tout entier, pieds qui obéissent au reste de l'ensemble et qui «dressent, soutiennent et meuvent la masse du corps». Jean de Salisbury insiste donc sur les fonctions propres à chaque composante du corps social comme sur leur profonde interdépendance et là se situe l'originalité de son interprétation organique. Il est inutile de souligner l'extraordinaire fortune du Policratus²⁶, considéré comme le premier traité de théorie politique, et la postérité de la métaphore du corps social, de Vincent de Beauvais à Dante et à Marsile de Padoue. On choisira plutôt de rapidement commenter, pour compléter ce premier ensemble documentaire en date de la seconde moitié du XIIe siècle, la fable 27 de Marie de France²⁷ où est reprise

²⁵ C. C. Webb (éd.), *Iohannis Sarisberiensis Policratus*, Oxford, 1909, II; K. S. Keats-Rohan (éd.), *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis*, 118, Brepols, Turnhout, I, 1993 pour les livres I-IV.

²⁶ Encore qu'il faille souligner que cette «œuvre monumentale et touffue» qui donne une vision organiciste du corps social et aborde la question importante du tyrannicide eut aussi une remarquable postérité parce qu'elle contenait des «inépuisables ressources de *dicta* et de *facta*» et qu'elle servit des «publics et des intentions variés» : J. Barrau, «Ceci n'est pas un miroir, ou le *Policratus* de Jean de Salisbury», dans F. Lachaud-L. Scordia (éd.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Publications des Universités de Rouen et Havre, 2007, p. 87-111. On renverra de même à cette contribution pour une part de l'abondante bibliographie suscitée par cette œuvre majeure et polysémique.

²⁷ L. Harf-Lancner, «Les membres et l'estomac : la fable et son interprétation politique au Moyen Âge», dans *Penser le pouvoir au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècle). Études offertes à F. Autrand*, textes réunis par D. Boutet et J. Verger, Paris, 2000, p. 111-126. Il est à noter que les œuvres de Marie ont été vraisemblablement composées à la cour de Londres.

l'histoire de la dispute des membres et de l'estomac, apologue bien connu de l'Antiquité gréco-latine²⁸. La richesse symbolique de l'image du corps y est une nouvelle fois exploitée. Mais loin de reprendre seulement la morale atemporelle de cette fable, l'union de tous à l'intérieur de la communauté, Marie de France en tire un enseignement politique. La tête apparaît dans le récit aux côtés des membres, mains et pieds, qui s'affrontent à l'estomac et qui, parce qu'ils refusent de le nourrir, finissent par mourir avec lui. Pourquoi ce troisième acteur? Pour mieux insister sur la réciprocité des devoirs²⁹: l'obéissance, de bas en haut, de haut en bas, lie l'ensemble des composantes de la hiérarchie sociale et la place de la royauté est transférée de l'estomac à la tête, au sommet de cette hiérarchie³⁰.

Il est inutile ici de suivre les évolutions de la métaphore du corps social dont les membres, en écho à la complexification des fonctions sociales, se multiplient. Les textes, en effet, continuent à développer le thème de l'organicité et de l'union qui fait la conservation³¹. Venons-en plutôt à un deuxième repère documentaire. Le *Traité de l'Amour* d'André le Chapelain est composé aux environs de l'année 1186 et il se présente comme une véritable somme de l'art d'aimer courtois³². Son influence – en Italie par exemple – fut, on le sait considérable³³. C'est que dans ce traité sont rassemblés et systématisés les thèmes fondamentaux de la lyrique provençale et du roman courtois, c'est-à-dire de la culture qui dominait dans le milieu de la cour de Champagne où cette «défense et illustration de l'amour courtois» fut composée³⁴. On trouvera peut-être paradoxal de chercher dans cette théorisation de l'amour courtois de quoi nourrir une

²⁸ Sur l'histoire idéologique de cet apologue : L. Harf-Lancner, *L'individu* dans l'État : la fable des membres et de l'estomac dans la littérature du Moyen Âge, dans *L'individualisme*, permanence et métamorphoses, Paris, 1988, p. 51-71.

²⁹ *Ibid.*, p. 117-118.

³⁰ Le corps alors n'est plus vu comme un ensemble indifférencié : les différentes parties du corps désormais agissent sous la direction de la tête : D. Boutet, *Charlemagne et Arthur...* cit., p. 31. La question de l'intégration entre le système des trois ordres et le système monarchique ne peut être traité ici : *ibid.*, p. 33.

³¹ En même temps bien sûr qu'ils développent une conception de la monarchie mais ce n'est pas la thématique qui nous retient ici.

³² A. Le Chapelain, *Traité de l'amour courtois*, introduction, traduction et notes par C. Buridant, Paris, 1974.

³³ En 1238, Albertano de Brescia, dans le *De dilectione Dei et proximi et aliarum rerum et de forma honestae vitae*, se réfère à ce traité et cite seize des règles édictées par le roi d'Amour : *ibid.*, p. 11-12; sur cette influence (ainsi Brunetto Latini qui le cite) : G. Petronio (éd.), *Poemetti del Duecento. Il Tesoretto. Il Fiore. L'Intelligenza*, Turin, 1951, p. 23.

³⁴ Pour reprendre l'introduction de C. Buridant (qui cite ici P. Zumthor) à A. Le Chapelain, *Traité*... cit., p. 12, sur le rôle de la comtesse Marie de Champagne.

réflexion sur la mobilité sociale. Pourtant, dans ce monde que les dialogues successifs mettent en forme, les positions peuvent bouger.

Les mariages, peu ou prou, redistribueraient les rangs. André Le Chapelain, dans sa présentation des protagonistes des différents dialogues, le précise : «Un homme ne change pas de rang selon celui qu'occupe son épouse dans l'aristocratie. Une femme, par son mariage, change de titre suivant la position sociale de son époux » 35. L'homme et la femme ne sont pas toujours «de même condition». Il y a le roturier qui aborde la roturière mais il y a aussi le roturier qui sollicite l'amour d'une femme de petite noblesse et celui qui cherche à se faire aimer d'une femme de haute noblesse. Symétriquement bien sûr, le noble, voire le grand seigneur, peuvent jeter leur dévolu sur une roturière. L'auteur traite donc «des trois classes qui existent chez les hommes» et explique «les préceptes relatifs aux différentes classes sociales » 36. Il n'oublie ni les règles ni les privilèges qui découlent de la naissance et d'un rang plus ou moins élevé³⁷. Le service d'amour ferait cependant bouger les frontières. Non qu'il faille avoir une lecture littérale de la déclaration du grand seigneur : «si quelqu'un veut aimer véritablement, qu'il néglige les différences de classe, car Amour veut réunir harmonieusement en son palais des gens de toute condition et il veut qu'à sa cour, tous le servent sur un pied d'égalité, sans distinction de rang» 38. Dans la réponse de la femme, qui craint que sa réputation ne soit ruinée si elle vient à aimer en «outrepassant les bornes de sa condition», vient sans doute s'incruster davantage de réalité vécue, de «vérité sociale». Mais, une trajectoire d'ascension par l'argent est décrite et une question capitale est posée : l'individu peut-il librement transformer sa condition? Le roturier, qui sollicite l'amour d'une femme de la petite noblesse, se livre en effet au négoce et «s'emploie de toutes ses forces à réaliser des bénéfices en faisant du commerce». Or, ses vertus, tel est son plaidoyer, dépendent précisément de ses gains honnêtes et légitimes. Pauvre et sans ressources, il ne pourrait faire montre de «générosité courtoise»; riche, il agit avec largesse. Son négoce n'est donc pas déshonorant puisque ses ressources soutiennent ses vertus. Il ne thésaurise pas, il dispense, et ainsi pourrait-il accéder, par son mode de vie qui est le témoin de ses

³⁵ *Ibid.*, p. 54.

³⁶ *Ibid.*, p. 141, ou bien «Cherche donc l'amour à l'intérieur de la classe à la quelle tu appartiens et ne tente pas de jeter les yeux sur une femme d'une autre condition», *ibid.*, p. 77.

³⁷ À l'exemple du passage suivant : «Que si un homme se trouve avoir, de par son rang, plus de privilèges qu'une femme, il peut s'il lui plaît s'asseoir près d'elle sans lui en demander la permission. Mais si il est de même rang, il peut la lui demander etc. [...]», *ibid.*, p. 75.

³⁸ *Ibid.*, p. 94.

qualités, «à l'intérieur des limites de la noblesse» puisque l'«aristocratie ne naquit à l'origine que de la vertu, la vaillance et la courtoisie» ³⁹. À celui qui vit noblement, l'état de noblesse devrait donc pouvoir s'ouvrir. Un débat est engagé qui porte sur la définition de la véritable noblesse mais plus largement sur les mécanismes de la nomination et de l'identité sociale. L'individu peut-il changer de condition? Ou bien, seul le roi a-t-il ce pouvoir? «Les vertus peuvent ennoblir un roturier», reconnaît la femme⁴⁰. Elles peuvent même, revendique l'homme, le rendre aimable par une dame de la noblesse, de la même façon qu'un roturier peut mériter, et la comparaison est riche d'enseignements, «grâce à sa conduite et à ses vertus, d'être ennobli par le roi» ⁴¹, le roi qui «a le pouvoir d'ajouter la noblesse aux vertus» ⁴².

Au détour de ces débats de casuistique amoureuse qui codifient la «fin'amors», un peu de mobilité apparaît et vient animer un édifice social que travaille la question des mécanismes de l'identité sociale. Ces échos ne s'expriment bien sûr pas directement dans les figures imposées de l'exposé. Ils résonnent dans les interstices du discours, sans servir un propos délibéré de l'auteur. En ce dernier tiers du XIIe siècle, certains des dialogues d'André le Chapelain, par l'invraisemblance sociale de leurs intrigues, nous apprennent beaucoup sur le monde social.

Un dernier corpus sera sollicité pour rendre compte de ces mouvements du monde social. Il regroupe des chansons de geste, les plus tardives, et un roman dont la matière est en partie modelée sur celle de la chanson de geste : le *roman d'Alexandre*⁴³. Dans ces fictions, les imaginations travaillent, les messages sont loin d'être univoques. Sans doute est-il en effet trop simple de considérer que ces textes avaient pour fonction principale de produire une cheva-

³⁹ *Ibid.*, p. 64-65 : «Et en ne cherchant pas à thésauriser malhonnêtement ces gains pour l'avenir, et en me proposant de les dispenser aux autres avec sollicitude et générosité, en temps et lieu, je témoigne de la noblesse de mes mœurs et de mes vertus».

⁴⁰ Si seule la vertu peut anoblir un homme, «c'est sans nécessité que, dans les temps anciens, fut établie la classe de la noblesse et qu'elle fut séparée nettement du commun des mortels par des signes distinctifs; ne suffisait-il pas de se distinguer par ses vertus et sa valeur pour être appelé noble?», *ibid.*, p. 67.

⁴¹ *Ibid.*, p. 71.

⁴² *Ibid*.

⁴³ Sur la frontière, floue, entre chanson de geste et roman et la nouvelle forme littéraire du roman qui naît en France au XII^e siècle : *Alexandre de Paris, Le roman d'Alexandre*, traduction, présentation et notes de L. Harf-Lancner, Paris, 1994, p. 34-35, même si le roman, à la différence de la chanson de geste, se situe dans un ailleurs géographique et chronologique. L'analyse continue donc à porter sur la même séquence chronologique.

lerie stylisée, offrant aux chevaliers de chair des modèles idéaux à imiter. Selon les analyses récentes de D. Barthélemy, il faut certainement penser que ces fictions valaient aussi comme compensation, qu'elles «pouvaient autant dispenser les chevaliers réels d'imiter les chevaliers imaginaires que les contraindre»⁴⁴. Dans l'ambivalence des messages délivrés, nous pouvons saisir un peu des tensions sociales contemporaines.

Pour Etienne de Fougères, le groupe dans lequel entrait le nouvel adoubé était présenté comme un ordre, un ordre auquel on accédait si l'on était «Franc hom de franche mere nez» 45. Or, ce groupe, dans le monde des chansons de geste, est ouvert, même si, comme le souligne la critique, «cette ouverture est relative et sujette aux circonstances » 46. Des qualités particulières de valeur et de fidélité peuvent expliquer des cas de promotion individuelle à la chevalerie. À l'heure du danger, quand toutes les forces disponibles doivent être mobilisées, le prince peut aussi procéder à des adoubements collectifs. La Chanson d'Aspremont multiplie de telles scènes où, même d'origine servile, des hommes sont faits chevaliers et s'en vont combattre aux côtés des fils de haute naissance. Il n'est bien sûr pas anodin que ce texte ait été écrit au temps de la préparation de la troisième croisade, dans un contexte idéologique de mobilisation de toutes les énergies au profit de la défense des Lieux saints et du triomphe de la foi chrétienne, et l'hypothèse a pu être avancée que La Chanson renouerait avec le climat qui avait, autour de 1100, produit les premières chansons de geste.

Il reste que s'expriment d'abord dans ces œuvres les contradictions qui sont celles de la société nouvelle. D'où, le plus souvent, dans cet univers fictionnel, un mépris enraciné pour le monde des serfs. Ainsi dans le *roman d'Alexandre*. La «noblesse enlumine» déjà le cœur d'Alexandre enfant : aucun serf de vile naissance ne peut l'approcher et il refuse même les services d'une simple servante⁴⁷. Au long de sa vie, il suit le conseil d'Aristote et ne s'entoure pas de gens de mauvaise naissance⁴⁸. Il va, accompagné de jeunes gens, fils de seigneur, de pair. À ses nobles compagnons, aux plus valeureux, il

⁴⁴ D. Barthélemy, La Chevalerie... cit., p. 374 s.

⁴⁵ Un ordre dans lequel on pouvait faire son salut et d'où l'on pouvait être exclu en cas de déloyauté : E. de Fougères, *Le livre...* cit., strophe 148.

⁴⁶ D. Boutet, «Chevalerie et chanson de geste au XII^e siècle : essai d'une définition sociale», dans *Revue des langues romanes. Regards sur la chevalerie de l'Europe médiévale. Histoire et imaginaire*, t. CX, 2006, n. 1, p. 35-56.

⁴⁷ «Onques sers de put aire ne devint ses privés, Maisa la franche gent veut faire tor los ses; Vilanien ne ancele ne pot servir a gres [...] Onques nel pot servir vilaine ne ancele », *Le roman d'Alexandre*... cit., branche 1, vers 227-229; vers 232, p. 85-87.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 92-94.

demande conseil⁴⁹ et c'est là le modèle du noble prince. À l'opposé, voici son repoussoir, celui du mauvais roi et l'histoire de Darius qui perd son royaume parce qu'il a mis sa confiance dans les fils de ses valets, qu'il les a fait sénéchaux et baillis de ses terres, qu'il leur a donné des femmes de haute naissance et des fiefs. L'heure du combat décisif venu, peu, tant on le hait, viennent le défendre et ces rares hommes baissent vite leur lance et s'en retournent dans leur pays. Darius les a abaissés pour élever ses mauvais serviteurs. Pourquoi mourir pour un tel seigneur⁵⁰? A Darius, il ne reste qu'à mourir, maudissant ses serfs⁵¹. Qui, de même, trahit Alexandre? Antipater, seigneur de Sidon, Divinuspater, seigneur de Tyr, des anciens serfs qui complotent ensemble⁵².... Des fils de vilains, on dénonce la lâcheté et la traîtrise⁵³ et l'on condamne l'ascension quand certains sont promus à la chevalerie⁵⁴. N'oublions pas que, lorsque s'exerce cette concurrence des bourgeois et des ministériaux, de bons chevaliers sont pauvres. Rien de moins homogène que ce groupe des chevaliers qui semble au XIIe siècle fortement hiérarchisé. Chansons de geste⁵⁵ et romans recommandent alors que les riches barons aident les plus pauvres, ceux qui n'ont que peu de terres et pour lesquels la guerre, et les largesses des grands, sont nécessaires⁵⁶. Il est bon de le répéter, à l'heure où la richesse est en train de constituer dans les villes une nouvelle élite et où la classe des chevaliers commence à être déstabilisée. Les textes le répètent donc : tous les chevaliers «n'ont pas accès à l'éclat des cours»⁵⁷.

Les hommes du temps élaborèrent des représentations globales, à la fois descriptives et explicatives, de la société dans lesquels ils vivaient et ils définirent un certain nombre de catégories. Sur ces

⁵⁰ *Ibid.*, voire de manière générale les laisses 8, 9, 10.

⁵² *Ibid.*, p. 724-741, branche III.

⁵⁵ Ainsi Girart de Roussillon : D. Barthélemy, *La Chevalerie*... cit., p. 403-404.

⁵⁷ D. Barthélemy, *La Chevalerie*... cit., p. 481.

⁴⁹ *Ibid.*: «Ja de male racine n'iert arbres bien portans». *Ibid.*, vers 384, branche I; vers 380-381 et vers 389-390, p. 96-97.

⁵¹ «Et a dit a ses sers : «Garçon, vos m'avés mort; Mi home me guerpissent, tant lo avés fait tort», *ibid.*, vers 251-252, branche III, p. 306-307.

⁵³ Ce thème est également présent dans Girart de Roussillon où Richier de Sordane, un ministérial promu chevalier, «sénéchal et conseiller» de Girart trahit son maître : D. Barthélemy, *La Chevalerie*... cit., p. 399.

⁵⁴ On retrouve dans la *Bible Guiot* le même thème : dans ce «siècle puant et orrible», les princes font tort aux chevaliers : Ch. E. Langlois, *La vie en France...* cit., t. 2, p. 61-65.

⁵⁶ Voir aussi pour les pauvres vavasseurs présents chez Chrétien de Troyes : D. Barthélemy, *La Chevalerie...* cit., p. 426. Pour les «povres chevaliers» du *Roman d'Alexandre...* cit., branche 1, laisse 29, p. 112-113; ou la laisse 127 de la branche I, p. 240-241, où Alexandre donne en fief la cité de Tarse au pauvre chevalier, hier riche et qui aujourd'hui mendie.

définitions, nous avons porté dans un premier temps le regard, non pour en reprendre le commentaire mais pour déceler comment cette construction d'ensemble qui fondait une organisation, distribuait les fonctions et niait la possibilité de la mobilité, pouvait être dans ses énoncés mêmes comme confrontée à une soudaine irruption de données sociales complexes, mobiles, irréductibles aux mises en ordre du discours. Ce discours sur la société n'en continue pas moins d'être produit durant la période examinée. Plutôt que d'en suivre l'évolution, venons en plutôt à une autre histoire, celle des formes de la mobilité telles qu'elles pouvaient être mises en images et en littérature.

Cette histoire impose en premier lieu de commenter le succès d'une allégorie morale : la Fortune. C'est grâce à Boèce que la fortuna prend place parmi les loci communes du Moyen Âge. Dans le deuxième livre du De consolatione où le narrateur se plaint de son sort, Philosophie lui apparaît et parle pour la Fortune en une longue prosopopée. Cet ouvrage, «avec les descriptions minutieuses de Philosophie et de Fortune, avec les multiples exempla qu'il rassemble», renferme «un corpus considérable de lieux communs sur le thème de la fortune qui irrigueront la littérature et l'iconographie du sujet pour les mille ans à venir puisque, le nombre des manuscrits l'atteste, ce livre fut copié sans trêve dans tout l'Occident chrétien du IXe au XVe siècle »58. Boèce est donc le passeur de Fortune, une forme dont le contenu varie selon le contexte politique. culturel et social dans lequel elle apparaît⁵⁹, une forme dont le haut Moyen Âge, malgré le succès du De Consolatione ne semble faire qu'un usage restreint. À la fin du XIe siècle, les premières représentations de la roue de Fortune apparaissent. Puis, au siècle suivant l'image devient récurrente dans l'art médiéval. Si l'iconographie de la fortune naît sans doute dans un contexte religieux, l'image, parce qu'elle sert à décrire l'ici-bas, connaît bien des usages moraux, politiques et sociaux. Ce sont ses usages sociaux qui nous retiennent : la fortune qui parle de la place de chacun en société, des rapports entre le hasard et la volonté de Dieu, de la marche du monde et des vanités

Fortune, en parfaite coïncidence avec la diffusion du motificonographique, est bien présente dans les chansons de geste et les romans du XII^e siècle avant que leurs vulgarisations et adaptations, nombreuses aux XIII^e et XIV^e siècles, ne fassent plus encore circuler le thème. Fortune joue donc son rôle pédagogique dans les cycles

⁵⁸ Je suis ici F. Buttay-Jutier, Fortuna. *Usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, 2008, p. 60.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 64.

arthuriens ou le *Roman d'Alexandre* quand elle précipite, après l'avoir placé tout en haut de sa roue, un héros qui a fait montre de trop d'orgueil⁶⁰. Toutefois, au siècle suivant, ce motif devient invasif et il sert précisément à railler ou à condamner la mobilité sociale, ou au moins ses excès, à susciter chez le public qui lit le roman, le poème, ou regarde la farce, des sentiments – moquerie, peur ou compassion – face à l'image d'un monde où tout s'inverse, à lui offrir, dans le cas des sermons, du moins est-ce leur but, un objet de méditation.

De ce «lieu commun» dont il faut dire qu'il enferme un matériau concret61, retenons deux illustrations. La première apparaît dans le Jeu de la Feuillée d'Adam de la Halle représenté à Arras en 1276, une pièce qui, émaillée de plaisanteries et de railleries, donne à voir, grâce à une série de scènes sans unité d'action, la vie quotidienne à Arras. La plupart des «héros» sont des Arrageois, contemporains d'Adam; ils parlent, et souvent se moquent, d'autres Arrageois⁶². La ville est là, ses bruits, ses ragots et ses rires, les femmes qui querellent leur mari, les échevins, les notaires, la taverne et le vin.... En haut de la roue de la Fortune, voici donc deux bourgeois, deux «messires» 63 : ils sont bien vus du comte, ils règnent sur la ville et leurs enfants sans doute régneront après eux. Mais la fée Morgue le dit : Fortune est maîtresse de tout, aujourd'hui elle vous fait pauvre, demain riche, et personne ne doit lui faire confiance. À l'appui de cette morale, un autre personnage est accroché au plus bas de la roue. Il fut puissant, il était bien vu du comte, la Fortune l'a fait culbuter: «fortune ore le desmonte, Et tourne chu dessous deseure». Muette, sourde et aveugle de naissance, le Fortune ne fait pas, dans ce jeu, pour le grand plaisir des spectateurs qui regardent les «esamples», marcher sa roue au hasard : elle abat les puissants. Mais le propos, dans cette pièce de circonstance qui fut peut-être écrite pour la fête de la confrérie des jongleurs et bourgeois d'Arras, est le rire. Après le rire, le monde d'ici-bas retrouve ses bases et les bourgeois leur place au plus haut de la hiérarchie urbaine.

La chute de Pierre de la Broce, favori de Philippe III, parti de

⁶⁰ Le Roman d'Alexandre... cit., p. 51. Pour ce motif dans un des Lais de Marie de France où la Fortune «fait tourner sa roue, plaçant les uns en haut, les autres en bas»: L. Harf-Lancner (éd.), Lais de Marie de France, Paris, 1990, p. 52-53.

⁶¹ Voir ici F. Goyet, Le Sublime du «lieu commun». L'invention de la rhétorique de l'Antiquité à la Renaissance, Paris, 1996.

⁶² A. de la Halle, *Œuvres complètes*, édition, traduction et présentation par P.-Y. Badel, Paris, 1995; les analyses de J. Dufournet diffèrent (A. de la Halle, *Le jeu de la Feuillée*, éd. et trad. J. Dufournet, Paris, 1991).

⁶³ Ou plutôt ce sont les images de ces gens : «Nenil, ainsi est esample gens», A. de la Halle, *Œuvres complètes...* cit., p. 344.

rien, pendu en 1276, fournit une deuxième illustration. Les aléas de son destin sont commentés par les chroniques et par des pièces littéraires, comme La complainte et le jeu de Pierre de la Broce⁶⁴. Le héros y dispute à Fortune «par devant Reson». C'est que cette affaire, au retentissement exceptionnel - Dante dans le Purgatoire évoque le favori déchu⁶⁵ – a de quoi alimenter la réflexion morale. L'ascension de ce favori est allée jusqu'à l'outrance : sa chute en devient plus riche d'enseignements. À Pierre de la Broce, «de dolor noircis» qui se lamente de la Fortune, «fausse et vilaine» «marrastre dure et amere», «Vessiaus plains de mal et d'amer» qui dit avoir trop cher acheté «l'avoir, la richesse e le seignorage», cette dernière rappelle l'étendue de ses bienfaits qu'elle lui dispensa ainsi qu' à «tout ton lingnage». Qu'il se rappelle où elle le prit et «en quel point». Il était pauvre, elle l'a fait riche, et pour longtemps. Il était sans richesse et sans puissance, or si haut elle l'a mis «que sire estoies de France». Mais il a pris orgueil et vanité, fausseté et orgueil. Il a abandonné sa voie première pour être traître et déloyal. Dame Reson rend donc sa sentence et suis Fortune :

> Qui mal fet, ce dist l'Escripture, Mal trovera : c'est ma creance⁶⁶.

Pas de rire dans ce jeu en forme d'exemplum, mais l'assurance que chacun reçoit ce qui lui est dû. Fortune, ici, agit selon les desseins de Dieu. Dans le Jeu de la Feuillée, aveugle, elle servait la satire sociale et participait de la création de la culture urbaine. Elle parlait du monde mais elle était destinée à amuser plus sans doute qu'à édifier. Dans cette complainte, alliée de la raison, elle agit conformément à la providence divine, elle châtie, moins l'ascension sociale, que son excès et le mauvais usage que fit le favori de la faveur. Elle punit un arrivisme social forcené, synonyme d'appât du gain et de malhonnêteté, car telle était bien, à lire les chroniques contemporaines, l'opinion commune sur Pierre de La Broce, «mult subtil homme et mallicieux», très riche de terres et de meubles et pourtant très avaricieux⁶⁷.... Fortune joue pleinement son rôle

⁶⁴ Voir ici Ch. V. Langlois, *Le règne de Philippe III le Hardi*, Paris, 1887, p. 13-30; W. Ch. Jordan, «The struggle for influence at the court of Philippe III: Pierre de La Broce and the French Aristocraty», dans *French Historical Studies*, 24, 2001, p. 439-468; F. Schneegans, «Trois poèmes de la fin du XII^e siècle sur Pierre de La Broce», *Romania*, 58, p. 520-550.

⁶⁵ Dante, Purgatoire, VI, 22.

^{66 «}Pierre de la Broche qui dispute à Fortune par devant Reson», dans *Théâtre français au Moyen Âge* publié d'après les manuscrits de la bibliothèque royale par M. Monmerqué et F. Michel, Paris, 1870, p. 208-215.

⁶⁷ J'emprunte ces éléments à Th. Dutour, Les affaires de favoris dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles), à paraître.

d'allégorie morale et est, comme disait Dante, la «ministre de Dieu». Le motif, comme les autres personnages tirés des *exempla*, sert donc des propos différents⁶⁸. Il ne saurait être question de mener l'inventaire des différents visages de Fortune du Roman de la Rose⁶⁹ au Roman de Fauvel. Mais retenons que dans ses usages, aussi multiples que répétés, elle exprime un savoir moral sur le monde et les vanités terrestres mais elle révèle aussi un peu de la conscience qu'avaient ceux qui produisaient l'écrit et les images du caractère mouvant des réalités sociales. Dans ces sociétés si hiérarchisées, les statuts individuels et collectifs sont relatifs; ils ne se construisent pas dans l'absolu.

Il y a donc d'un côté les représentations d'ensemble de la société et leurs catégories. Il y a, de l'autre, ces textes qui dépeignent, et pas toujours pour la regretter et la critiquer, une mobilité réelle, accrue au cours du XIII^e siècle. Romans, fabliaux, poèmes, pièces didactiques et sermons énumèrent en effet les canaux de l'ascension et de la descension sociale pour présenter une typologie proche en apparence de celle que les enquêtes dans les actes de la pratique, au plus près de la vie des groupes et des familles, permettent d'établir.

On monterait donc par le clergé. Philippe de Novare le déclare lorsqu'il livre dans les *Quatre âges de l'homme* la somme de son expérience du monde. Par clergie, le fils d'un pauvre homme peut devenir un grand prélat, voire être élu pape⁷⁰. Quant aux *exempla*, ils ne disent pas autre chose. Voici, chez Jean Gobi, l'évêque qui apprend à son roi que son père était potier, ou le pape, fils de boulanger qui fait installer un four dans sa chambre pour se souvenir de la modestie de ses origines⁷¹. On monterait encore, et cette voie est en partie parallèle à la première, par les études⁷² : le fils du pauvre bourgeois enrichi peut être «savant docteur en théologie»⁷³. C'est bien un tel espoir qui fait courir Adam, au début du *Jeu de la Feuillée*. Après avoir «vécu en mariage, il change d'habit»;

⁶⁸ F. Buttay-Jutier, Fortuna... cit., p. 85-86.

⁶⁹ G. de Lorris et J. de Meun, *Le Roman de la Rose*, dans A. Strubel (éd.), Paris, 1992, p. 336-337, par exemple.

⁷⁰ Ch. V. Langlois, *La vie en France*... cit., t. 2, p. 212.

⁷¹ J. Gobi, *La* «scala coeli» *de Jean Gobi*, M.-A. Polo de Beaulieu (éd.), Paris, 1991, n. 889, p. 547, n. 884, p. 546. Ou A. de Lille, invité par un de ses anciens disciples, devenu évêque : «Maître, je suis véritablement étonné de voir qu'un si grand nombre de vos écoliers sont devenus de hauts personnages, abbés, évêques, archevêques...», A. Lecoy de la Marche, *Le rire du prédicateur*, présentation par J. Berlioz, Brepols, 1992 p. 143.

⁷² Voir ici le *Besant de Dieu* pour ces clercs qui entendent la glose : Ch. V. Langlois, *La vie en France...* cit., t. 2, p. 116.

⁷³ A. Lecoy de la Marche, *Le rire*... cit., p. 95.

retournant aux études, il part pour Paris. Son compagnon le met en garde: «Onques d'Arras bons clers n'issi». Mais Adam, tout à ces «grans abusions», ne veut pas renoncer⁷⁴. De fait, dans toutes les revues des états du monde établies par la Bible Guiot, Thibaut de Marli ou Renaut d'Andon, ceux qui ont été aux «bones escoles» jouissent d'un statut de prééminence sociale⁷⁵. Les «legitres» qui savent la science des lois et des décrets «dont on doit governer le peuple» sont allés étudier à Bologne⁷⁶, la «grasse Bologne» comme l'appelle l'auteur du roman de Carité⁷⁷; les physiciens ont «or et argent». Ces figures de clercs bien rentés, de docteurs, d'avocats et d'hommes de loi semblent donc montrer qu'aux gens d'études étaient promis, selon l'opinion commune, la promotion sociale et l'enrichissement⁷⁸. Frédéric II, d'ailleurs, lorsqu'il créa le *Studium* de Naples en 1224, avait, pour attirer les étudiants de tout le *Regnum*, avancé des arguments de cette nature⁷⁹. Certains professeurs sont rapaces, le coût des examens est élevé, les études sont chères («On ne vit pas pour rien à Paris»80). Mais les mutations politiques et culturelles du XIIIe siècle, parce qu'elles font toujours plus étroitement dépendre la bonne marche du politique des gens de savoir, favoriseraient l'ascension d'hommes nouveaux. Le pauvre, lorsqu'il est avocat, devient riche. Telle est, au moins, la leçon de nos textes qui ne reproduisent pas le social, ne le dupliquent pas mais parlent de lui

La marchandise, même si elle ne peut mener tous ceux qui font négoce à la notabilité, serait un autre levier pour s'élever dans le monde. Un récit exemplaire peut être sollicité. Il rend compte de tous ces marchands qui peuplent les textes moraux, les sermons ou les contes à rire. Sous le titre, «Comment se transforment les noms des enrichis», la trajectoire sociale du petit galeux est suivie et la leçon est administrée que la construction de l'identité sociale se fait au coup par coup. Le statut social, à mesure de l'enrichissement,

⁷⁴ A. de la Halle, Œuvres complètes... cit., p. 287.

⁷⁵ Dont ils abusent dans ces textes qui sont ceux de la satire sociale.

⁷⁶ La Bible Guiot, dans Ch. V. Langlois, La vie en France... cit., t. 2, p. 85-86. ⁷⁷ Ibid., p. 147. Le *studium* et les grands maîtres de Paris peuvent être aussi évoqués dans les textes italiens, un seul exemple ici: Giordano di Pisa, dans

G. Varanini-G. Baldassari (éd.), Racconti esemplari di Predicatori del Due e Trecento, 4, t. 2, Rome, 1993, p. 349-350.

⁷⁸ On citera encore le «come uno della Marca andò a studiare a Bologna» et le marché conclu entre l'étudiant et celui qui lui paie ses études en échange de 1000 livres à lui donner au premier procès qu'il gagnera : *Il Novellino*, dans *La prosa del Duecento. La letteratura italiana. Storia e testi*, III, C. Segre-M. Marti (éd.), Milan-Naples, 1959, p. 841-842.

⁷⁹ [...] secuntur lucra, amicitiarum favor et gratia comparantur, dit le texte de juin 1224, cité dans J. Verger, *Les études*... cit., p. 564.

⁸⁰ A. de la Halle, Œuvres complètes... cit., p. 296-297.

change comme le nom : le petit galeux gagne en richesse et en considération jusqu'à atteindre le plus haut degré de l'honorabilité. D'abord misérable et couvert de gale quand il arrive dans la grande ville, «Il amassa quelques sous [...] et les ayant faits fructifier, il prit un costume un peu plus décent; alors on commença à l'appeler Martin Galeux». «Plus tard, il devint riche [...] on supprima le vilain mot de galeux et on ne l'appela plus autrement que maître Martin». «Puis, il réalisa une grande fortune : ce fut alors sire Martin». «Enfin, il prit rang parmi les personnages les plus opulents [...] de la cité et personne n'osa le nommer que monseigneur Martin»⁸¹.

Et les femmes? Assurément, des unions sont mal assorties et les examiner conduit à pénétrer plus avant dans les représentations produites par les textes et à dépasser cette recension des formes imaginées de l'ascension sociale. Dans les fabliaux, on ne se marie pas toujours au sein de la même catégorie sociale. Le riche marchand, le riche vilain même, peuvent épouser une fille de chevalier. Jouglet, Berangier au lonc cul, Plaine Bourse de Sens, le Vilain Mire, autant de contes où de telles unions sont mises en scène. Mais le vilain ne change pas de condition. Bien plutôt, c'est la fille qui déchoit. Le paysan du Vilain Mire continue à labourer ses terres. Le héros de Bérengier, fils d'usurier, est armé chevalier par son nouveau beau-père mais il n'entre pas pour autant dans le monde de la chevalerie. Quant à la jalousie qui dévore le vilain ambitieux à peine marié, elle est la juste rétribution du désordre social qu'il a créé. Dans ces récits, les petits nobles sont endettés et les chevaliers peuvent être pauvres. Les échos d'un monde où les valeurs sont bouleversées et où l'argent est en train de changer de mains résonnent. Mais les alliances roturières ne se justifient pas. Les rustres, même enrichis, ne peuvent accéder à la noblesse, les vilains restent des vilains⁸². Dans les contes qui ont pour objet la mésalliance, le système de valeurs est d'origine aristocratique et face aux prétentions des enrichis, la rigidité est de mise⁸³.

De ces éléments, il faut déduire qu'il exista une complexité et une ambiguïté des attitudes face à une mobilité sociale dont les auteurs semblent avoir eu une perception presque excessive. Tentons d'en saisir quelques traits distinctifs, une fois établie une évidente considération de méthode. Les textes examinés, de nature

⁸¹ A. Lecoy de la Marche, Le rire... cit., p. 96.

⁸² Ph. Ménard, Les Fabliaux. Contes à rire du Moyen Âge, Paris, 1983, p. 80-81.

⁸³ Pour M. Th. Lorcin, *Façons de sentir et de penser : les fabliaux français*, Paris, 1979, p. 170, les fabliaux, ainsi *La houce partie*, seraient moins cruels à l'égard des bourgeois. Il est à noter que dans *Berangier au lonc cul* le vilain dont le fils épouse la fille d'un châtelain s'est enrichi par l'usure.

différente, n'ont pas les mêmes finalités et le même public. Ensemble toutefois, ils rendent compte d'une culture. Pour les besoins de la satire sociale, ou de la lamentation sur l'état du monde, les avocats, nés pauvres, s'enrichissent aux dépens des pauvres plaideurs, font traîner les chicanes et se font graisser la patte. Parce que le nouveau pouvoir de l'argent est ressenti par beaucoup d'auteurs comme une menace, les chevaliers, souvent pauvres, sont représentés comme condamnés à l'errance dans les fabliaux84 et les romans. On pense à Jehan, héros du roman que composa Philippe de Beaumanoir : Jehan et Blonde. Son père, vaillant chevalier a deux filles, quatre fils et une petite terre grevée de dettes qu'il a contractées dans sa jeunesse, au temps où il fréquentait les tournois⁸⁵. Au jeune homme, il ne reste que le départ et l'aventure. La descension œuvrerait donc aussi pour abaisser des nobles dont les revenus ne sont plus conformes aux modes de vie. À moins, et le motif a une longue carrière, que des dépenses somptuaires et une prodigalité excessive, ne provoquent la dégringolade et le déclassement⁸⁶. Jusqu'aux clercs qui peuvent perdre leur statut et la cléricature. Mahieu, auteur des *Lamenta*, dépouillé de tous ses droits de clergie, parce qu'il était marié à une veuve, le déplore. Un serf peut devenir franc en se rachetant mais un clerc qui «a perdu sa loi» ne peut ravoir «signe de clerc». Il devient comme la chouette qui n'ose s'associer aux autres oiseaux. Il est «serf des serfs en toute manière » 87. Dans ce corpus de textes écrits pour divertir et instruire, les mouvements qui travaillaient la société et son ordre sont bien présents et il faut y voir le signe d'une attention à la fluidité de la vie sociale comme l'indice de tensions et d'inquiétudes.

Mais, contrairement à une idée reçue, la promotion des nouveaux venus n'est pas toujours blâmée. La chute de Pierre de la Broce nous avait déjà conduit sur la voie d'une plus juste interprétation. C'est l'excès qui est à bannir, l'excès dans la rapidité ou l'ampleur de la courbe ascendante. Mais de cette courbe ascendante, les auteurs n'ont pas a priori une vision négative. Au parvenu, tout n'est pas de suite permis mais le temps travaille pour ses descendants. La marchandise sert à se hausser et si le bourgeois enrichi n'est pas avaricieux, c'est tant mieux. La faveur du bon prince fait s'élever, ou se relever, et les auteurs recommandent donc de choisir

⁸⁴ D. Boutet, Les fabliaux, Paris, 1985, p. 94-95.

⁸⁵ Ch. V. Langlois, La vie en France, ... cit., t. 1, p. 184-185.

⁸⁶ Voir par exemple Il Tesoretto, dans G. Petronio (éd.), Poemetti del Duecento... cit., p. 124.

⁸⁷ Ch. V. Langlois, *La vie en France*... cit., t. 2, p. 249-250; l'Anonyme auteur du *Contrefait de Renart* est lui aussi laïc après avoir été clerc, *ibid.*, p. 291-292.

avec soin qui servir. Au comte d'Osenefort, le pauvre Jehan, de Jehan et Blonde, parti quérir honneur en Angleterre, doit son bonheur et sa fortune88. À Jehan, ses fidèles serviteurs doivent à leur tour un établissement et toute sa famille une nouvelle prospérité que traduisent les beaux mariages des sœurs. Dans les bibles moralisées, s'infiltrent bien sûr les thèmes de la perversion des choses terrestres, de la corruption de la société et du nécessaire mépris des honneurs. des richesses et des positions. Les *exempla* fustigent ce monde où les précieux habits suffisent à vous faire entrer dans le palais du roi, où maître Abélard, couvert d'un vieux manteau rapiécé, est méprisé et placé à l'asile des pauvres89, alors que, à l'homme de basse extraction, pourvu qu'un roi lui parle, sont faits honneur et révérence par tous les barons⁹⁰. Ils rappellent quelles sont «la vraie dignité, la vraie grandeur, la vraie gloire» 91 et donnent à méditer l'exemple du «santo padre adornato di molte virtù» qui se fit gardien de porcs par humilité⁹². Ils jouent donc, contre le théâtre des apparences et l'attrait des vanités terrestres, leur rôle d'édification. Pareillement, que visent les revues d'états du monde, à l'instar des sermons aux états, si ce n'est à instruire et à admonester en flétrissant les vices attachés aux divers états et en détaillant les règles du bon comportement? Ce n'est donc pas la marchandise qui est dénoncée mais l'usure. Ce n'est pas la richesse qui est condamnée mais l'avarice du riche. Pas plus que la science de l'homme de loi mais sa cupidité. Comme sont réprouvés les nobles exploiteurs ou les ouvriers qui ne font pas leur journée de travail.

Il est donc indispensable dans les sources de faire la part de ce qui est inhérent à un pessimisme essentiel de la pensée médiévale : les vices triomphent et le monde dégénère. Il faut de même identifier les textes dont la visée est ouvertement moralisatrice. Des conclusions alors se dégagent. Assurément, les messages sont parfois contradictoires et la diversité de leurs destinataires peut expliquer que la mobilité par les études, souvent considérée avec sympathie, soit ailleurs réprouvée. Au philosophe du *Novellino*, qui gratuitement enseignait aux vilains et aux membres des arts mécaniques, les déesses de la science apparaissent pour dire qu'il les condamne à

 $^{^{88}\,\}mathrm{^{G}}$ s'alons conquist par son savoir/ S'amie et Grant plenté d'avoir», ibid., p. 208-209.

⁸⁹ A. Lecoy de la Marche, Le rire... cit., p. 43-44.

⁹⁰ Pour citer un exemplum bien connu : Le rire du prédicateur... cit., p. 55-56;
J. Gobi, La «scala coeli»... cit., n. 769, p. 492; Giordano di Pisa, dans G. Varanini et G. Baldassari (éd.), Racconti esemplari... cit., p. 312.

⁹¹ Giordano di Pisa, dans G. Varanini et G. Baldassari (éd.), *Racconti esem-plari*... cit., p. 143.

⁹² Jacopo Passavanti, *Specchio di vera penitenza*, dans G. Varanini et G. Baldassari (éd.), *Racconti esemplari*... cit., p. 617-618.

travailler dans un «lupanar» car les savoirs doivent être réservés à l'élite. Il est encore évident que la satire sociale⁹³, lorsqu'elle abandonne le sérieux pour la moquerie, fait plus volontiers rire aux dépens du parvenu, du bourgeois souvent cornard, avare et couard, d'un bourgeois que définirait la négation même des vertus chevaleresques. La charge burlesque, la caricature grossière trouvent donc dans le parvenu une cible privilégiée. Le succès comique est garanti. Il y a là l'écho littéraire, grossi par le caricature, d'un réflexe social, bien attesté par les sources. Citons simplement Joinville, prenant le pan du surcot de Robert de Sorbon et reprochant à ce fils de vilain d'être plus luxueusement vêtu que lui et le roi⁹⁴.

La montée en puissance de la littérature pamphlétaire, notable dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, apporte également son lot de nouveautés. Ces textes, vituperia des poètes italiens95 ou pamphlets français, à l'instar des différents «Renart» qui présentent le monde «bestorné», le monde à l'envers, parce qu'ils visent les dysfonctionnements et sociaux du temps, sont autant de diatribes ou de représentations cruelles destinées à disqualifier un adversaire placé en situation de puissance ou d'influence. C'est Rutebœuf lançant le processus d'allégorisation du goupil pour combattre les Franciscains et les Dominicains nombreux dans l'entourage royal, des ambitieux qui flatteraient les penchants dévots du roi et dissimuleraient leurs appétits sous le masque de la pauvreté. Ce sont les textes postérieurs où, grâce à Renart qui incarne la tromperie et le ruse, la satire trouve dans la fiction romanesque, une arme efficace. Ce sont ces poésies de combat politique, fortes d'une critique mordante et satirique, à l'image des vers de Pietro de' Faitinelli moquant avec aigreur et mépris le temps où, à Lucques, les nobles étaient exclus du pouvoir quand étaient «signore» «Truglio e Puglio e Mastin, Farinato, Faben, Britto e Casato, Miglio e Argomento», «e'L Mastrello cestaio, Puccin tintore e Cuper carradore» 96. C'est encore le Roman de Fauvel de Gervais du Bus, notaire à la chancellerie de Philippe le Bel, décrivant un monde dominé par le mal dont Fauvel est le symbole. Le cheval Fauvel, «installé en la sale», que tous flattent, représente sans doute le conseiller tout puissant de la fin du règne, Enguerran de Marigny : mauvais conseiller, nouveau

⁹³ Pour certains exemples, on peut voir J. V. Alter, *Les origines de la satire anti-bourgeoise en France, Moyen Âge-XVI^e siècle*, Genève, 1966; V. Cian, *Storia dei generi italiani*, *La satira*, I, Milan, 1923.

⁹⁴ Jean Joinville, Vie de Saint Louis, J. Monfrin (éd.), Paris, 1995, p. 161-163.

⁹⁵ F. Suitner, La poesia satirica e giocosa nelll'età dei comuni, Padoue, 1983; J.-C. Maire Vigueur, Dérision et lutte politique. Le cas de l'Italie communale, dans É. Crouzet-Pavan et J. Verger (éd.), La Dérision au Moyen Âge. De la pratique sociale au rituel politique, Paris, 2007, p. 191-204.

⁹⁶ M. Marti (éd.), Poeti giocosi del tempo di Dante, Milan, 1956, p. 674.

riche, arriviste, un de ces hommes nouveaux sur lesquels le roi s'appuie et auquel s'oppose le milieu des clercs de la chancellerie⁹⁷. Dans chacun de ces cas, on le voit, qu'il s'agisse de l'ascension d'un groupe ou d'un individu, le plus choquant est donc le décalage que cette élévation instaure, décalage entre le statut économique et la position politique, décalage entre la nouveauté du sang et la puissance.

Tous les messages toutefois concordent sur un point au moins. Cet univers fictionnel, poétique, ou allégorique, qu'il mette en scène des animaux, des chevaliers ou des vilains, est en proie au mouvement. Une mobilité géographique y est bien souvent à l'œuvre, errances des chevaliers, ou déplacements des marchands des fabliaux. Mais d'autres déplacements impriment leur marque dans l'espace et le temps du récit. Une mobilité, parfois moins visible, opère dans l'espace social. Elle touche la hiérarchie économique, la sphère du politique ou la stratigraphie symbolique et nos sources, avec une acuité qui peut traduire des sentiments divers - crainte, colère, hostilité, ressentiment, amusement -, s'en font l'écho. La nature des œuvres diffère comme leurs horizons d'attente même si beaucoup d'éléments d'une culture commune sont partagés. Certaines fictions offrent une évasion ou un rire compensatoire, d'autres mettent en œuvre une satire politique et sociale, convenue ou plus féroce, d'autres encore s'attachent à moraliser. Il n'empêche. Les expériences sociales de la mobilité, telle qu'elles sont construites dans notre corpus, animent un monde complexe et ambivalent où la fascination pour l'antiquité du sang n'empêchait pas la promotion des hommes nouveaux et le déclassement des familles anciennes, où la marchandise pouvait permettre l'adoption des valeurs chevaleresques et où, au plus près du roi et de sa faveur, dans la fiction des exempla ou le récit des sources narratives, des fils de vilains prenaient le pas sur des fils de seigneurs. Un monde complexe et imaginaire qui nous dit, en inventant des personnages et des histoires, que les statuts sont relatifs, les situations mouvantes et les identités en redéfinition.

On répétera donc que les lieux communs ont un sens. Pour expliquer la présence toujours plus envahissante à la fin du XIII^e siècle de l'image de la roue de la Fortune, il est impossible de se satisfaire des seules explications que fournit l'histoire interne des motifs rhétoriques. Une sensibilité s'exprime. À son prisme, certaines réalités du monde social sont montrées et grossies jusqu'à

⁹⁷ E. Lalou, *Le Roman de Fauvel ou le miroir déformant*, dans F. Lachaud et L. Scordia (éd.), *Le Prince au miroir*... cit., p. 217-228.

la déformation. Comme si seuls les mouvements méritaient d'être remémorés, comme si ces mouvements de la Fortune finissaient par livrer le monde aux seules forces impétueuses du hasard.

Dans ces décennies de la fin du XIII^e siècle et du début du siècle suivant où les études de cas tendent à identifier de premiers symptômes de raidissements sociaux⁹⁸, nos sources tendent au contraire à insister sur la mobilité et les oscillations des destins humains. Tout bougerait, l'ensemble d'une société où les valeurs et les rangs ne sont pas figés et les trajectoires individuelles d'hommes qui sont décrits comme accrochés à la roue de la Fortune. Ce hiatus apparent entre les représentations des contemporains et les analyses des historiens autorise quelques remarques conclusives.

Faisons d'abord un sort rapide à ce qui va devenir à partir de la fin du XIIIe siècle, un autre lieu commun des textes, le rappel de l'égalité première des hommes, du temps où régnaient amour et harmonie, puisque le Mal ne s'était pas installé sur terre avec la propriété, la convoitise, le choix du premier roi puis les diverses positions sociales. L'analyser brièvement revient en effet à encore mesurer les triomphes de dame Fortune. La critique a déjà fait un sort à ce mythe d'un âge d'or tel que le Roman de la Rose l'élabore. Chez Jean de Meun, pas d'esprit révolutionnaire mais un thème de l'égalité originelle, répandu dans la culture cléricale99. Le portrait d'Adam et Eve ne sert pas à contester les hiérarchies. Il permet d'enclencher un récit chronologique : celui de l'institution progressive de la société, d'un monde peu à peu soumis à la Fortune qui agit comme la cause principale de l'inégalité des situations 100. Le thème est ensuite souvent repris101, ce qui n'empêche pas par ailleurs de plus rapides et communes référence au premier couple dont tous les hommes descendent¹⁰². Dans l'imaginaire de l'histoire et de la société qui est de la sorte produit, la part de l'accidentel grandit, un accidentel qui régit jusqu'à l'organisation sociale. On ne s'étonnera alors pas que dans le second livre du Roman de Fauvel, Fauvel veuille épouser Fortune 103, une Fortune qui n'a plus rien à voir avec

⁹⁸ E. Crouzet-Pavan, Enfers et paradis. L'Italie de Dante et de Giotto, Paris, 2001, p. 224-233.

⁹⁹ G. de Lorris et J. de Meun, Le Roman de la Rose... cit., vers 20.002 s.

¹⁰⁰ D. Boutet, Charlemagne et Arthur... cit., p. 27 s.

¹⁰¹ Ainsi de manière très semblable dans le *Contrefait de Renart*, dans Ch. V. Langlois, *La vie en France*... cit., t. 2, p. 297. Ici, de manière très intéressante, c'est le «Renart» qui devient l'allégorie de la satire vengeresse. Entre 1320 et 1340, un anonyme clerc champenois se présente comme le «Renart» de son temps.

¹⁰² Pour un exemple : Folgore da San Gimignano, dans M. Marti (éd.), *Poeti giocosi*... cit., p. 617.

¹⁰³ Mais celle-ci n'y consent pas et lui laisse Vaine Gloire. Leur union donne naissance à de nombreux «fauvaux» qui se répandent dans le beau jardin de

les desseins de Dieu et qui, dans ses mutations, élève de l'humilité à la grandeur, précipite de la richesse à la pauvreté. Car une deuxième force œuvre en effet bien souvent à ses côtés dans l'espace social pour le transformer, permettre l'ascension ou le déclassement. C'est l'argent, que la Fortune commande puisqu'elle le prodigue ou qu'elle le compte.

On ne s'étonnera donc pas davantage des représentations concurrentes qui purent s'articuler sur un tel imaginaire social. Tantôt, et ce sont les écrits à volonté moraliste, l'accent est mis sur le déclin du monde : la foi vacille, les femmes sont perdues par l'orgueil et le goût des parures, on délaisse les écoles au profit de la marchandise. Au soin des âmes, les clercs préfèrent le droit, la médecine et les professions lucratives, tous ne pensent qu'à l'argent et aux profits¹⁰⁴. Les exemples ne manquent pas de ces réflexions qui tentent de moraliser le monde réel. Tantôt, et ce sont les poésies des jongleurs ¹⁰⁵, cet argent qui mène le monde et le pervertit n'en est pas moins décrit comme une force vitale. Au cœur de ces textes, l'ambivalence originelle de la satire prend forme. Les vices doivent être fustigés et le pouvoir de l'argent blâmé. Mais plus souvent, et les sonnets de Cecco Angiolieri en sont la meilleure illustration, l'amour de la vie et du plaisir l'emporte sur les autres considérations¹⁰⁶. Produit par la bonne ou mauvaise fortune, l'argent est abondant ou rare. Abondant, célébré, chanté, il est synonyme de vin, de taverne, de jeu, d'amis, de joie, de largesses et de femmes 107. Rare, il équivaut à une pauvreté intolérable, à une solitude¹⁰⁸, à laquelle mieux vaut préférer la mort¹⁰⁹. Il est ainsi devenu l'acteur principal, celui, dit Cecco Angiolieri, qui guérit le malade, fait posséder les terres et rend

France et le gâtent. Le succès du *Roman de Fauvel* est attesté par le nombre de manuscrits (14 pour les XIV^e et XV^e siècles) et par la diffusion d'expressions tirées de ce texte. Un «estrille-Fauveau» désigne au XVI^e siècle un arriviste par exemple.

- ¹⁰⁴ Voir ici Gilles le Muisit dans Ch. V. Langlois, *La vie en France*... cit., t. 2, p. 335 s.
- ¹⁰⁵ Sur cette ambivalence face à l'argent : F. Suitner, *La poesia satirica* ... cit., p. 70, 90-91.
- ¹⁰⁶ «Tre cose solamente mi so' in grado le quali posso non ben fornire ciò è la donna, la taverna e 'l dado», F. Suitner, *La poesia satirica*... cit., p. 96. Même si le jeu vide les bourses et contraint l'ex-riche à mendier comme l'écrit P. Tedaldi dans M. Marti (éd.), *Poeti giocosi*... cit., p. 745.
 - ¹⁰⁷ Cecco, sonnet LXVIII, p. 377 s., dans M. Marti (éd.), *Poeti giocosi*... cit. ¹⁰⁸ Cecco, sonnet LXVI, p. 374; ou pour un poème de Meo : M. Marti (éd.),
- Poeti giocosi... cit., p. 22.

 109 «Cosi è l'uomo che non ha denari, com'è l'uccel quand'è vivo pelato»;
 F. Suitner, La poesia satirica... cit, p. 154 et M. Marti (éd.), Poeti giocosi... cit.,
 p. 376 s.; voir aussi les sonnets LXX et XXXIV de Cecco, ibid., p. 19.

le mercenaire bon, sage et courtois¹¹⁰. Il subvertit les valeurs – riche, le fol est considéré comme un sage, quoique ornés de science, les pauvres sont méprisés, observe Pietro dei Faitinelli¹¹¹ – mais il affranchit qui le possède.

La thématique de l'argent n'était bien sûr pas neuve. Mais elle tend à changer de nature. Dans les répétitions des textes sur les vices des états ou les *exempla*, l'usure était sans fin flétrie et la réflexion sur l'argent se confondait en fait avec une condamnation de l'usure qui concentrait l'attention. La marchandise, pourvu qu'elle fut honnêtement pratiquée, n'était donc pas blâmée mais elle n'était pas non plus valorisée. L'utilité publique des marchands commence, on le sait à être théorisée dans la seconde moitié du XIII^e siècle et l'on renverra ici au traité de Pietro di Giovanni Olivi¹¹² et aux évolutions conceptuelles successives mises en lumière par G. Todeschini¹¹³. Les marchands mènent le jeu des échanges d'où résulte un bien économique général et le profit est la juste rémunération de leurs compétences¹¹⁴.

Il faut se référer à ce nouveau cadre réflexif pour déchiffrer les énoncés de nos textes. Ce sont deux nappes de discours qui, là encore courent dans les textes et s'opposent. L'une, avec les gradations qui ont été dégagées, voit dans l'argent une formidable force de vie, l'acteur qui redéfinit les statuts et les identités. L'autre en fait une force mortifère : elle condamne l'argent et les métamorphoses sociales et morales qu'il provoque. Songeons à la comparaison qu'établit Riccobaldo da Ferrara entre la frugalité de l'Italie de l'âge de Frédéric II et l'opulence du temps présent. Avant un style de vie sobre, peu de viande, peu de vin, des légumes cuits, des manteaux de laine et des tuniques de lin, des dots modestes et pas d'ornements précieux. Maintenant que la parcimonie s'est transformée en extravagance, des tissus précieux, des broderies, de l'argent, de l'or, des perles, du vin étranger, des fêtes somptueuses et de la gloutonnerie. La conclusion tombe : ces habitudes déréglées conduisent à la corruption de l'âme. Citons Dante et son idéalisation du buon tempo antico dans le Paradis¹¹⁵. L'âge d'or de Florence se serait situé avant l'émergence des factions et la division. Mais la chute morale se serait

¹¹⁰ M. Marti (éd.), *Poeti giocosi*... cit., Cecco Angiolieri, p. 375.

¹¹¹ F. Suitner, La poesia satirica..., cit. p. 153.

¹¹² G. Todeschini, *Un trattato di economia politica francescana : il* «De emptionis et venditionibus, de usuris, de restitutionibus» *di Pietro di Giovanni Olivi*, Rome, 1980, p. 16-19.

¹¹³ G. Todeschini, *Il mercante e il tempio. La società christiana e il circolo* virtuoso della ricchezza fra Medioevo ed Età moderna, Bologne, 2007, p. 350.

¹¹⁴ Compétences à enrichir la cité, compétences à fixer les prix.

¹¹⁵ Ch. T. Davis, «Il buon tempo antico», dans N. Rubinstein (éd.), Florentine studies: Politics and Society in Renaissance Florence, Londres, 1968, p. 45-69.

accentuée avec la croissance et l'enrichissement de la ville. À l'époque bénie où le luxe et l'orgueil n'avaient pas ruiné la simplicité des premières coutumes, les tenues étaient modestes, les femmes ne portaient pas de chaînes ni de couronnes, de jupes ornées et de ceintures et les dots étaient basses. Avarice et orgueil, tels sont les fléaux qui auraient corrompu la vertu des anciens temps et la *cupiditas* désormais triompherait. On connaît aussi la chronique de Giovanni Villani. Avec moins de pessimisme que Dante, elle décrit, le situant au temps du gouvernement du premier peuple, dans les années 1250-1260, un âge de la simplicité, nourriture, manières, tenues, qu'elle oppose aux grandes richesses et raffinement du temps. Or, ces réflexions ne sont pas que moralisatrices. Il s'y exprime aussi, parce qu'elles participent chez Dante de l'idéologie politique à l'œuvre dans le Paradis et le De Monarchia, d'une redéfinition de la noblesse, d'un rejet absolu de la Florence du florin d'or et de son système de valeurs car l'argent et les valeurs courtoises sont incompatibles, d'un raidissement absolu face à la confusion des personnes et au renouvellement social : la noblesse citadine, esclave de l'argent, dégénère et serait condamnée à disparaître¹¹⁶.

Le mouvement est donc là, omniprésent : mouvement des hommes, des capitaux et des marchandises, mouvement des positions et des signes d'identification. Tel est aussi le constat que l'on découvre à l'arrière - plan des premières lois somptuaires même si elles n'établissent pas encore les complexes taxinomies sociales des réglementations postérieures. Il y aurait comme une effervescence, un bouillonnement des richesses et l'apparition, car c'est bien à cela que renvoient les limitations du faste des noces ou des vêtements, de nouveaux signes de distinction. Dans la course aux dots et aux parures que les autorités tentent de modérer, à nouveau se manifestent des trajectoires de mobilité ascendante ou descendante, une instabilité des statuts, une redistribution des rôles sur la scène de ce théâtre des apparences. Quand il est répété qu'à vouloir adopter ces codes de comportement, ces critères de construction de l'identité, certains s'appauvrissent ou se ruinent, la crainte point que soient menacés les mécanismes mêmes de la reproduction économique, sociale et biologique des anciennes familles de dominants. Autrement dit, l'argent façonne un nouveau style de vie qu'il faut reproduire et restituer par l'adoption de signes de reconnaissance.

Il conviendrait donc, à la lumière de toutes ces informations, d'en revenir à la conclusion déjà proposée, celle, dans les représentations, d'une sensibilité prégnante à la mobilité et d'une fascination, souvent inquiète, pour toutes ses formes. Faudrait-il en conclure qu'il exista un décalage entre ces représentations et les évolutions du corps social et qu'à l'heure où le renouvellement se freinait ou se tarissait, les contemporains continuaient à digérer les redéfinitions multiples des appartenances sociales? Peut-être. Quelques signaux n'en sont pas moins perceptibles.

Les pauvres font irruption dans les sources et nous trouvons là le pendant à la réflexion menée sur l'argent. Non plus les habituels vilains que l'on plaint ou que l'on moque. Mais les mendiants de la ville, affamés et à demi nus. De ceux là, qui tremblent de froid et de faim, dans des poésies à la tonalité fortement réaliste, le destin est fixé. Pauvres, ils sont et demeurent. Quand ils ne sont pas condamnés à devenir plus pauvres encore. Lisons ici un témoignage qui provient de Tournai. Marchands et changeurs s'enrichissent toujours davantage quand la condition des pauvres ne cessent d'empirer¹¹⁷. Un siècle plus tôt, il était plus volontiers dit que le fils de vilain venait à grande richesse quand il advenait que celui du chevalier doive travailler. Plus donc de «muabletez», mais à l'intérieur de groupes sociaux mieux stabilisés des évolutions qui en durciraient encore les contours. Une observation qui revient à plusieurs reprises quand sont évoqués par exemple ces mouvements horizontaux qui voient les nobles chasser les bénéfices ecclésiastiques et en priver les écoliers, «nés de gens de plusieurs estats» dès lors forcés de renoncer aux études¹¹⁸. Sans exagérer la portée de telles notations, il s'y exprime cependant ce que les historiens repèrent souvent dans les premières décennies du XIVe siècle, le ralentissement, ou l'arrêt des fluidités précédentes, l'essoufflement d'une dynamique, des crispations.

Qui aborde la société médiévale par l'imaginaire qu'elle institua d'elle-même et qui constituait le complément nécessaire à son ordre – un imaginaire de la stabilité, d'un ordre une fois pour toutes harmonieusement institué – découvre que cette représentation d'ensemble qui constituait comme un échafaudage mental de la société, loin d'être stable, était en fait, dans les intrigues des romans ou les scènes édifiantes des *exempla*, travaillée par l'assaut d'un social en reformation constante. Il faut en conséquence, pour saisir quelles furent les représentations des hommes du temps face à la mobilité sociale, porter le regard sur ces textes qui imaginent, et pas toujours pour la critiquer, une mobilité réelle, accrue au cours du XIIIe siècle. Les statuts individuels et collectifs seraient, dans ces

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 335.

¹¹⁷ Ch.. V. Langlois, La vie en France... cit., II, p. 360.

sociétés hiérarchisées, relatifs. Romans, fabliaux, poèmes, pièces didactiques et sermons mettent en écriture des situations mouvantes et les voies de l'ascension et de la descension. Ils montrent que les appartenances sociales pouvaient être temporaires et variables. Tout aurait bougé, l'ensemble d'une société où les valeurs et les rangs n'auraient pas été figés comme les trajectoires individuelles d'hommes figurés comme accrochés à la roue de la Fortune. Loin de méconnaître la mobilité, il faut au contraire indiquer que les sources littéraires aux XIIe et XIIIe siècle manifestent une sensibilité forte au mouvement et aux redéfinitions des identités sociales. Si elles ne décrivent pas bien sûr de façon documentaire, ou sociologique, le monde social dans sa «vérité objective», selon une dynamique d'échange, elles font résonner quelques-unes des questions qui lui étaient posées. Elles furent donc, parce qu'elles placèrent à la fin du XIIIe siècle l'argent toujours plus au centre de l'attention, et qu'elles érigèrent en modèle des normes de comportement et des signes de reconnaissance, un autre acteur de ces redéfinitions sociales. En ces années où les historiens ont coutume de percevoir de premiers raidissements sociaux, l'essoufflement ou la fin de la dynamique précédente, nos sources, le plus souvent, continuent de manifester à l'égard de la mobilité sociale la même attention peut-être excessive, souvent inquiète, mais dans tous les cas fascinée.

Élisabeth Crouzet-Pavan